

Actualités de l'ORMR : occasion de siéger au CCPP de l'ORMR, consultation à venir sur le barème des droits de l'ORMR, AGA et cérémonie de reconnaissance de l'ORMR, rappel de l'ouverture des candidatures aux Prix d'excellence aux résidents exceptionnels

Devenez membre du Conseil consultatif des parties prenantes de l'ORMR

Une nouvelle occasion de devenir membre du Conseil consultatif des parties prenantes (CCPP) de l'ORMR se présente. L'ORMR cherche une personne représentant les résidents (par exemple une personne résidant actuellement dans une maison de retraite, une personne appartenant à la famille d'un résident ou d'une résidente, une personne soignante ou une personne défendant les intérêts des résidents) pour rejoindre le conseil et participer à d'importantes discussions avec l'ORMR. Cette personne fera bénéficier l'ORMR, en qualité de représentant ou de représentante des résidents des maisons de retraite, de son point de vue singulier.

Les membres du CCPP se réunissent au maximum six fois par an pour fournir une expertise et des conseils à l'ORMR au sujet des questions relevant de son mandat et de ses priorités stratégiques. La majorité des réunions se déroulent en ligne, même s'il est possible que le CCPP se réunisse une fois par an en personne.

Si vous ou l'une de vos connaissances souhaitez postuler, veuillez remplir le [formulaire de candidature à la nomination au CCPP](#) (« SAC Application Form », en anglais uniquement) et l'envoyer à l'ORMR par courriel à communications@rhra.ca au plus tard le **jeudi 15 août 2024**. Les candidats peuvent joindre un CV à l'appui de leur candidature.

Dès que les candidatures auront été examinées, les candidats retenus seront conviés à un entretien. Les entretiens seront menés par un jury composé de membres du personnel de l'ORMR et de membres actuels du CCPP. Une fois les entretiens terminés, le jury recommandera un candidat ou une candidate au Conseil d'administration de l'ORMR, qui prendra la décision définitive conformément au [Mandat du CCPP](#).

Pour en savoir plus, veuillez cliquer [ici](#). Si vous avez des questions concernant les occasions actuelles de siéger au CCPP, veuillez les poser par courriel à communications@rhra.ca.

Consultation de l'ORMR sur la modification proposée du barème des droits

L'ORMR veut connaître votre avis! À partir du **jeudi 25 juillet 2024**, l'ORMR invite les résidents des maisons de retraite, les membres de leurs familles, les titulaires de permis/exploitants, les membres du personnel et les défenseurs des intérêts des aînés à faire part de leur avis au sujet d'une modification qu'il est proposé d'apporter au barème des droits pour 2025.

En raison de la croissance rapide du secteur et de l'intensification considérable des activités réglementaires, l'ORMR a examiné l'actuel barème des droits et conclu qu'une hausse supérieure au taux d'inflation était nécessaire pour suivre le rythme.

Précisions à venir, restez connectés. Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à consultations@rhra.ca.

À vos calendriers : Assemblée générale annuelle et cérémonie de reconnaissance de l'ORMR

Le jeudi 19 septembre 2024, de 15 h à 16 h 30, l'ORMR tiendra son assemblée générale annuelle et sa cérémonie de reconnaissance 2024 en ligne sur Zoom.

L'ORMR invite les titulaires de permis/exploitants, les membres du personnel et les résidents des maisons de retraite, les parties prenantes et ses partenaires à retenir la date et à le rejoindre pour faire le bilan du travail accompli au cours de l'année écoulée et avoir un aperçu des prochains projets et priorités.

Précisions à suivre prochainement, restez connectés. Si vous avez des questions entre-temps, veuillez les poser par courriel à communications@rhra.ca.

L'heure tourne : Proposez sans tarder une candidature pour le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels!

Il ne vous reste plus que deux semaines pour proposer le nom d'un résident ou d'une résidente remarquable pour le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels 2024 de l'ORMR. Nous acceptons les candidatures jusqu'au **mercredi 31 juillet 2024**. Ce prix annuel récompense une résidente ou un résident qui a significativement amélioré la qualité de vie des autres résidents et des membres de la communauté. Les titulaires de permis/exploitants et les membres du personnel des maisons de retraite sont encouragés à proposer des candidatures dans le cadre du prix afin de célébrer une résidente ou un résident d'exception et de saluer ses contributions.

Si vous connaissez une résidente ou un résident qui a changé la vie de ses semblables et de sa communauté, [déposez votre formulaire de mise en candidature pour le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels](#).

Si vous avez des questions ou aimeriez proposer une candidature par courriel, communiquez avec nous à l'adresse communications@rhra.ca.